



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Vie Scolaire

SVS/25-1033-230 du 20/01/2025

CONSEIL DE DISCIPLINE DEPARTEMENTAL DES HAUTES-ALPES

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

Dossier suivi par : M. PEYRE - Adjoint au Proviseur Vie scolaire - Tel : 04 42 91 75 71 - ce.svs@ac-aix-marseille.fr

Veillez trouver, l'arrêté, fixant la composition du conseil de discipline départemental des Hautes-Alpes pour l'année scolaire 2024-2025.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Vie Scolaire

Références : 2024-185

Aix-en-Provence, le 15 janvier 2024

Affaire suivie par :
Laurent PEYRE
Tél : 04 42 91 71 64
Mél : ce.svs@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 01

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR
CHANCELIER DES UNIVERSITE
RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE**

Vu le Code de l'Education, en ses articles R.511-44, R 511-45, D 511-46, D 511-47, D 511-48

Vu la circulaire n° 2000-105 du 11 juillet 2000 art. 3.1.4 instituant le conseil de discipline départemental

ARRETE

Article premier : Le conseil de discipline départemental des Hautes Alpes pour l'année scolaire 2024-2025 est composé comme suit :

Inspection académique

Titulaire

M. Aymeric MEISS, IA DASEN des Hautes Alpes,

Suppléant :

M. Gabriel DUBOC, Secrétaire général

Chefs d'établissement :

Titulaires

M. Jean-Christophe TOYE, Principal, Collège Mauzan à Gap

Mme Valérie AUTEROCHÉ, Proviseure, Lycée Aristide Briand à Gap

CPE :

Mme Christel AVON, CPE, Collège Centre à Gap

Représentants des personnels enseignants :

Titulaire

Mme Emilie GAILLARD, Professeure, Collège François Mitterrand à Veynes

Suppléant

M. Christophe SCHLIEBACH, Professeur, Lycée Dominique Villars à Gap

Représentants des personnels ATOSS :

Titulaire

Mme Maryse SERRE, Lycée Dominique Villars à Gap

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires

Mme Audrey VALEYRE, Collège Simone Veil à La Bâtie Neuve

M. Michel LASCARROU, Lycée Aristide Briand à Gap

Représentants des élèves :

Titulaires

Zia WADEL, Lycée Aristide Briand à Gap

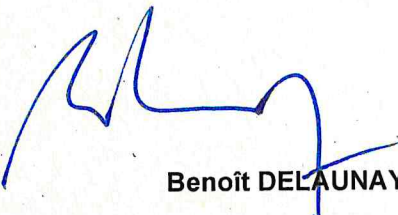
Tom DOS SANTOS, Lycée Pierre Mendès France à Veynes

Suppléants

Senami VERDIER, Collège François Mitterrand à Veynes

Maëva LATRECHE, Lycée Pierre Mendès France à Veynes

Article 2 : M. le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Benoît DELAUNAY